OEA/Ser.W

CIDI/doc. 385/23 rev.1

25 avril 2023

Original: espagnol

**MODIFICATIONS DU CALENDRIER DU CYCLE MINISTÉRIEL TRIENNAL**

**DU PROCESSUS SECTORIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

(Approuvé par le CIDI lors de la réunion ordinaire tenue le 25 avril 2023)

Le cycle ministériel triennal pour le développement social est en retard par rapport aux délais établis dans les « Lignes directrices générales régissant la mise en œuvre des processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) » (CIDI/doc.228/17).

La réunion de planification des autorités du processus ministériel pour le développement social aurait dû se tenir en février 2023, trois mois après la réunion ministérielle, mais il n'a pas été possible de la tenir en temps voulu en raison de la difficulté de coordonner les emplois du temps des différentes autorités de la Commission interaméricaine de développement social (CIDES)[[1]](#footnote-1)/ en raison d'engagements antérieurs, de la clôture des activités ministérielles à la fin de 2022 et des périodes de congés des fonctionnaires et du début des négociations budgétaires au début d'une nouvelle année dans les États membres.

En outre, pendant les mois d'été, l'hémisphère sud a été touché par de graves sécheresses qui ont provoqué des incendies de forêt ayant de graves conséquences socio-économiques et environnementales pour plusieurs États membres de l'OEA. En particulier, le Chili - qui préside la CIDES - a dû faire face à une série d'incendies graves et prolongés qui ont obligé l'État à déployer tous ses efforts pour répondre à cette priorité nationale, ce qui a impliqué une présence soutenue du ministère du développement social et de la famille dans les territoires touchés afin d'apporter une assistance à ces populations.

C'est pour ces raisons que le processus de préparation de la réunion de planification a connu quelques retards, les réunions avec les membres du bureau de la CIDES ayant débuté en mars 2023 pour coordonner la réunion et discuter des documents à négocier (projet de plan de travail 2023-2025 de la CIDES).

Pour ces raisons, appréciant l'engagement des membres du bureau de la CIDES et des membres de la troïka[[2]](#footnote-2)/ et tenant compte du fait que les dispositions générales des « Lignes directrices générales régissant la mise en œuvre des processus sectoriels au niveau ministériel dans le cadre du CIDI » établissent que « [...] en cas de circonstances imprévues, le CIDI pourra, sur avis du Secrétariat, approuver des ajustements à un cycle ministériel donné à titre exceptionnel et en tenant compte des incidences logistiques, budgétaires et organisationnelles de la modification proposée », le CIDI approuvé la convocation de la réunion de planification des autorités du processus ministériel pour le développement social qui se tiendra, en mode virtuel, le 24 mai 2023.

CIDRP03898F01

1. . Président : M. Giorgio Jackson, Ministre du développement social et de la famille du Chili ; premier vice-président : M. Cayo Cáceres, Ministre du développement social du Paraguay ; deuxième vice-président : M. Francisco Antonio Peña Guaba, coordinateur du Cabinet de politique sociale de la République dominicaine. [↑](#footnote-ref-1)
2. . Ministère du développement social du Guatemala, Cabinet de politique sociale de la République dominicaine et Secrétariat au bien-être du Mexique. [↑](#footnote-ref-2)